

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 13 mai 2011

Service instructeur
Service Energie et Recyclage

N° CP-2011-5-6-5

Service consulté

MAITRISE DES DECHETS - PROGRAMMES C262 ET C762

□

PROJETS ELIGIBLES AU TITRE DE LA CONVENTION ADEME-DEPARTEMENT

Résumé : Sur la proposition des comités de gestion paritaire de la convention ADEME-Département, les aides à la communication, collecte sélective et au compostage, listées dans l'annexe du rapport, sont soumises à l'approbation de la Commission Permanente, conformément aux termes de la convention précitée. Le montant total des aides allouées par le Département se monte à 206 410 €.

Le Département et l'ADEME sont liés par des conventions de partenariat annuelles destinées à favoriser la modernisation de la gestion des déchets au travers d'interventions financières et techniques en faveur des communes et de leurs groupements. La convention de co-financement entre le Conseil Général et l'ADEME prévoit que les demandes de subventions soient examinées au sein d'un comité de gestion paritaire avant d'être soumises à l'approbation de la Commission Permanente du Conseil Général.

Les projets retenus avant l'échéance des conventions et listés en annexe, ont été approuvés par la Commission de l'Agriculture, de l'Environnement et du Cadre de Vie et font l'objet d'un ordre de service ou de factures : le montant total des aides allouées par le Département est de 206 410,00 €.

Les crédits nécessaires seront prélevés, en section d'investissement à hauteur de 204 948,00 €, sur le Programme C262 Fonction 731 Nature 20414 Chapitre 204 et à hauteur de 1 462,00 € en section de fonctionnement, sur le Programme C762 Fonction 731 Nature 65734 Chapitre 65.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER

Direction de l'Environnement et du Cadre de Vie

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 13 MAI 2011

**Déchets (HorsAE) - FONCTIONNEMENT
PROGRAMME 2011**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant forfaitaire
TOM03985	SIVU DE THANN-CERNAY calendrier de tri 2010	1 462,00
Total		1 462,00

Direction de l'Environnement et du Cadre de Vie

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 13 MAI 2011

Traitement des ordures ménagères - INVESTISSEMENT
PROGRAMME 2011

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
TOM03830	SMICTOM ALSACE CENTRALE acquisition de conteneurs d'apport volontaire	446 200,00	35%	156 170,00
TOM03809	SMICTOM ALSACE CENTRALE achat de bacs équipés de puces	116 377,00	35%	40 731,00
TOM03944	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE KAYSERSBERG acquisition de 10 lombricomposteurs	8 120,66	30%	2 030,00
TOM03956	SIVU DE THANN-CERNAY achat de conteneurs maritimes	11 812,00	25%	2 953,00
TOM03935	SIVU DE THANN-CERNAY acquisition de composteurs individuels	12 258,00	30%	3 064,00
			Total	204 948,00